LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI, 20 JANVIER 1910 NUMERO 16

NOUVELLES REGIONALES

(De nos correspondants spéciaux.)

PAROISSE ST-LAURENT

(BROSSEAU)

Le 6 janvier, jour des Rois, les dames et les jeunes filles de la paroisse donnaient un grand souper aux paniers au profit de l'église.

Transformée pour la circonstance notre église offrait l'aspect d'une magnifique salle

Nos dévouées paroissiennes avaient rivalisé de zèle et les paniers—vert tendre ; rose tendre et bleu tendre—artistement décorés s'enlevèrent à qui mieux mieux pour la plus grande joie des intéressées.

Le contenu de chaque panier dut être au gré de chacun, car personne ne se plaignit, il est vrai que la plus franche gaité ne manqua pas pour assaisonner les délicieuses victuailles.

La soirée obtint le plus franc succès et il faut voir combien sont profonds les regrets de ceux qui ne purent y assister.

A Lafond surtout, les regrets étaient particulièrement grands parmi les jeunes filles qui se faisaient fête d'apporter leur panier et ne purent venir...

"Consolez-vous Mesdemoiselles, les acheteurs ne manqueront pas à la prochaine occasion..."

Un détail donnera l'idée du succès de notre petite fête; sachez donc que 25 paniers n'ont pas produit moins de 100 piastres...

C'est dire que tous, encanteur et acheteurs ont fait noblement leur devoir.

Nous leur disons donc bien sincèrement merci.

La partie musicale de la soirée fut non moins bien réussie.

Nous ne pensions pas que notre paroisse possédait tant d'artistes; désormais nous ne craignons plus sur ce terrain la concurrence des autres paroisses.

Mais soyons humbles et taisons les noms; disons seulement que de 7 heures à 10 heures le concert fut si goûté que depuis le fameux jour on ne s'aborde plus ici qu'en se demandant: "A quand le prochain?"

Le concours pour la poupée ne fut pas l'incident qui causa le moins de surprise.

La recette, bien comptée par MM. E. Brosseau et Rioux, donna au résultat la somme de 100 piastres, dont 47 reviennent à Mlle Alida Théroux, première au concours et 43 à Mlle Bérengère Mercier, seconde.

Merci aux parents, merci aux amis de ces deux charmantes petites filles. Chacun verra par ces résultats encourageants ce que l'on peut faire dans une paroisse, même petite, quand l'on se trouve entre braves gens.

Si nous additionnons toutes nos recettes, c'est-à-dire 1155 piastres produites par la quête de Mme Duquette et 200 piastres produites par la soirée nous arrivons au total de 315 piastres versées au profit de l'église.

A tous nos amis nous disons du plus profond de notre coeur: "merci."

ST BRIEUX, Sask.

Par suite du départ de notre marchand, M. J. D. Beauchamp, qui va s'établir en Californie, il y a place ici pour un nouveau marchand.

Le magasin est situé auprès de la mission et de l'école, il offre de très grands avantages sous tous les rapports.

La ligne du C. N. R. qui va de Humbolt à Melford, passe à cent verges de ce magasin et nous sommes assurés de l'établissement d'une gare à St. Brieux.

Avis donc à ceux qui sauront profiter d'une si belle occasion pour venir s'établir les premiers dans la région.

LEGAL, Alta.

Notre curé, le Rév. M. Normandeau est parti pour un voyage de trois semaines au Lac La Biche, la rivière La Paix et le Lac des Esclaves.

Plusieurs de nos entreprenants concitoyens sont également partis pour l'Ouest ou pour le Nord.

De ce nombre sont MM. T. St-Arnauld; Patrice et Hubert Létourneau; Rémi Baert; D. Bougie; A. Trudeau, etc.

M. Rémi Baert et Aug. Tieulié ont été élus commissaires d'école pour les districts de St. Emile et de Legal, respectivement.

Notre député, M. L. Boudreau nous informe que le Gouvernement a décidé de cantonner ici un détachement de Police montée pour le maintien de l'ordre.

Le gouvernement a déjà fait un pas dans ce sens en nommant M. J. B. Côté juge de paix.

Il est donc certain maintenant que les quelques scènes regrettables, qu'ont occasionnées des tapageurs venus des endroits avoisinants, ne se reproduiront plus.

A une élection municipale partielle, M. Eugène Ménard a été élu conseiller par deux voix de majorité sur son concurrent M. Marcotte.

RIVIERE-QUI-BARRE, Alta,

Les élections municipales ont été, comme à l'habitude, très paisibles dans notre village.

Tous les conseillers ont été élus par acclamation.

Ce sont: MM. Nestor Noel, réélu; Telesphore Nobert et J. Offlay.

Les commissaires d'écoles sont: Pour l'école Granger, M. Albert Comeau, élu par aclamation en remplacement de M. Jos. Paquet, sortant de charge.

Pour l'école Van Well, M. Henri Breault, réélu par acclamation.

Pour l'école Camilla, M. Ed. Gagnon, élu par une voix de majorité sur son concurrent M. Kavannagh.

Durant ces élections les citoyens de Rivière-qui-Barre ont fait amplement preuve de leur esprit d'entente et d'union.

Nous ne craignons pas d'affirmer que malgré les éléments disparates qui constituent notre paroisse, celle-ci est une de celles qui peuvent revendiquer le plus justement la fierté de ce que l'union la plus parfaite préside à chacun des actes publics.

Nous aurons dimanche prochain, 23 janvier, une partie de cartes organisée sous les auspices du cercle St. Jean Baptiste et probablement nous aurons le plaisir d'entendre à la même réunion une conférence donnée par notre excellent compatriote d'Edmonton, M. J. A. Galibois.

Nous avons inauguré dimanche dernier une série de "débats", traitant de questions agricoles.

Ces réunions spéciales pour nos fermiers, sont organisées sous les auspices de notre cercle St. Jean Baptiste.

Ces discussions agricoles sont une excellente chose.

Elles permettent tout d'abord d'agiter les questions les plus importantes concernant la culture rationnelle du sol, de plus, les fermiers faisant eux-mêmes les frais de ces causeries, elles habituent ceux-là à s'exprimer en public, ce qui permettra dans une large mesure à nos Canadiens-français de prendre part à la direction de la chose publique.

BEAUMONT, Alta.

Le 11 janvier dernier deux mariages étaient célébrés à Beaumont:

Celui de M. Fred. Fouquette, fils de M. et Mme Etienne Fouquette, de St. Paul (comté de Montcalm) avec Mlle Délia Vallée, fille de M. et Mme Edmond Vallée, de Beaumont, et celui de M. Albert Rivard, fils de M. et Mme Hubert Rivard, de Beaumont, avec Melle Louise Bérubé, fille de M. et Mme Joseph Bérubé, de Beaumont.

Les garçons et filles d'honneur étaient pour le premier de ces mariages: M. Jos. Saint-Jacques et Mlle Nelly Vallée, soeur de la mariée; pour le second, M. Philippe Ducharme et Mlle Lucie Bérubé, soeur de la mariée.

Après la double bénédiction nuptiale un diner superbe fut servi chez M. H. Rivard ; le soir le diner eut lieu chez M. Ed. Vallée.

Un grand nombre d'invités assistaient à ce double mariage.

Tous s'y sont fort bien amusés et en conserveront un durable souvenir.

ACHEVEMENT DE LA SECTION DES PRAIRIES DU G.T.P.

On annonce que dans deux semaines le tronçon Edmonton-Wolf Creek sera complètement terminé.

Dans deux semaines au plus le tronçon du G.T.P., Edmonton-Wolf Creek sera entièrement terminé.

La nouvelle voie ferrée formera alors une ligne ininterrompue de 923 milles depuis Winnipeg.

L'achèvement de ce tronçon marquera également celui de la section des prairies du Transcontinental national.

Durant les trois dernières semaines les travaux de la pose des rails ont pu être très activement poussés entre la rivière Pembina et Wolf Creek, grâce à la température idéale et c'est à cette activité sans précédent que l'on doit un achèvement si prompt des travaux sur cette partie de la ligne du G. T. P.

Un service de trains tri-hebdomadaire a lieu actuellement entre Edmonton et la rivière Pembina; dès le printemps on prolongera ce service, qui sera rendu quotidien, jusqu'à Wolf Creek, soit un trajet de 130 milles à l'ouest d'Edmonton.

Les trains circulent actuellement sur la voie du G. T. P. entre Winnipeg et Port Arthur; une partie considérable du Transcontinental sera donc en opération dès le mois d'avril.

De grands préparatifs sont faits actuellement afin d'être en mesure de pousser les travaux dans la section des montagnes.

Les premiers trains circulant sur la nouvelle voie Edmonton Wolf Creek contiendront une quantité considérable de provisions et d'outils qui seront ensuite disséminés, à l'aide de voitures, dans les divers camps échelonnés sur le tracé.

CONFERENCES FRANCAISES

Tout comme les villes plus favorisées de l'Est, Edmonton bénéficiera bientôt d'un série de conférences qui seront données en français par un professeur de l'Université de Strathcona.

On annonce, en effet, que les autorités de l'Université s'occupent de faire les arrangements nécessaires pour que la première conférence de cette série puisse avoir lieu durant la dernière semaine de janvier.

La série comportera quatre conférences, toutes consacrées aux principaux événements du règne de Louis XIV.

Voici quel sera l'ordre probable de ces conférences:

1. La France à l'avènement de Louis XIV.
2. Le grand monarque et sa Cour.

2 et 3. Les arts et la littérature durant le règne de Louis XIV.

Le conférencier sera le professeur W. A. R. Kerr.

Nous reparlerons prochainement de cette série de conférences françaises.

NOTRE BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE

Il est dès mai un fait certain qu'avant la fin de l'année courante Edmonton possèdera une Bibliothèque Carnegie, installée dans un spacieux édifice public.

La question, si controversée, du choix de l'emplacement, qui était pendante depuis plusieurs mois, a enfin été résolue.

La majorité du comité ayant décidé de recommander l'achat par la municipalité des deux lots situés au coin nord-ouest des rues Howard et Rice, pour le prix de $33,000.

Au cas de l'acceptation de cette proposition, ratification sera immédiatement demandée aux citoyens par voie de referendum et les pourparlers seront entrepris sans délai.

La subvention accordée par la fondation Carnegie sera, selon toute vraisemblance, de $50,000.

On espère aussi une subvention importante du gouvernement provincial.

La ville n'aura à supporter qu'une dépense de $50,000 à $75,000.

L'installation d'une bibliothèque publique est vue avec grand plaisir par ceux qui veulent que nos progrès intellectuels soient à l'unisson des progrès matériels de notre ville.

Il est à espérer que cette installation sera aussi prompte qu'on nous le promet.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL

Lord Strathcona fait un don de $5,000 aux autorités religieuses

Montréal, 17.—Lord Strathcona vient de faire un don de $5,000 en faveur du grand Congrès Eucharistique qui sera tenu à Montréal en septembre prochain.

Ce congrès sera un bienfait pour le Canada tout entier, car il attirera sur le pays l'attention mondiale.

A l'occasion de cet événement religieux on compte sur la présence de Son Emminence le Cardinal Vanutelli, envoyé spécial de Sa Sainteté, de plusieurs archevêques français et du duc de Norfolk, premier lord catholique de l'empire britannique, qui a été l'objet d'une invitation spéciale de la part de Sa Grandeur Mgr Bruchési.

LA REVOLUTION A NAPLES

En présence d'émeutes graves Naples vient d'être déclarée en état de siège

Rome, 17.—Naples vient d'être déclarée en état de siège. Des troupes ont été envoyées dans toutes les rues et places qui sont gardées militairement.

On craint le renouvellement des émeutes d'hier soir au cours desquelles 20,000 personnes sont allées attaquer l'hôtel-de-ville.

La promesse du maire que la ville contribuerait sans retard pour $1,500,000 à l'édification de maisons ouvrières n'a eu que peu d'effet sur la populace et les troubles ont continué durant toute la nuit dernière.

Ce matin, Naples a été déclarée en état de siège et tout attroupement de plus de deux personnes est défendu.

La cause des émeutes réside exclusivement dans l'augmentation du prix des loyers, encore que certains agitateurs s'emploient activement à surexciter les masses sous d'autres prétextes.

De nombreuses escarmouches ont eu lieu encore aujourd'hui entre soldats et révolutionnaires dans les quartiers ouvriers.

L'hôtel-de-ville fait l'objet d'une surveillance active ; on s'en est fallu hier qu'il soit complètement dévasté et incendié.

Un épais cordon de troupes protège jour et nuit les édifices publics. Des négociations avec les révolutionnaires viennent d'être entamées par les autorités de la ville.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

LES PROCHAINES ELECTIONS EN FRANCE

La Représentation Proportionnelle

A l'approche des élections générales de 1910 il se produit, en France, un mouvement politique dont on ne saurait contester l'importance, car il est appelé immanquablement à avoir une profonde répercussion, dans un sens favorable, sur les affaires publiques.

Nous voulons parler de la fameuse réforme électorale, la Représentation Proportionnelle, que la Chambre des députés refusa de voter au mois d'octobre dernier.

Cette réforme électorale sera sans aucun doute la grande question sur laquelle se feront les élections d'avril prochain.

Les antiministériels en font le premier article de leur programme, car ce mode de représentation leur semble plus apte que tout autre à procurer au peuple un parlement qui réponde au désir de l'immense majorité.

Cette question de réforme ménace de créer une scission dans les partis de gauche et du centre.

Les uns étant opposés avec acharnement à la réforme, tandis que les autres s'y sont ralliés avec non moins de chaleur de conviction.

A un grand banquet des radicaux et des radicaux-socialistes, tenu récemment, M. Combes, l'ancien président du conseil, a combattu le rétablissement du scrutin de liste et la représentation proportionnelle. Les radicaux et les radicaux socialistes accusent leurs adversaires de pactiser avec la droite; ils rappellent que le scrutin de liste fut aboli, sous le ministère Floquet, pour arracher au général Boulanger les armes que lui fournissait ce mode d'élection; ils soutiennent aussi que la représentation proportionnelle ne peut profiter qu'aux adversaires de la république.

En somme, les radicaux et les radicaux-socialistes trouvent que tout est pour le mieux dans la meilleures des républiques et c'est pourquoi ils combattront la réforme électorale. Mais il leur sera malaisé de persuader aux électeurs que MM. Ferdinand Buisson, Messimy, Steeg, et tant d'autres — qui ont toujours été des leurs — sont des complaisants de la réaction, et que MM. Loubet, Poincaré et Paul Deschanel n'ont qu'un médiocre souci de l'avenir des institutions républicaines.

LA CONVOITISE DES JAPONAIS

La question d'annexion de la Corée

La question de l'annexion de la Corée au Japon, continue de provoquer le plus grand intérêt. On peut affirmer cependant que le gouvernement du Japon n'étudiera pas immédiatement cette question. Il est entendu toutefois que l'annexion de la Corée se fera tôt ou tard, mais les ministres du Mikado adopteront la politique suivie par le prince Ito, lorsqu'il était gouverneur de la Corée. Cette politique est facile à définir. Si les Coréens par leur conduite permettent aux Japonais d'utiliser les ressources de leur pays et de créer un commerce fructueux, on retardera indéfiniment la date de l'annexion projetée. Au contraire, si la Corée ne collabore pas avec le Japon, l'annexion sera un fait accompli plus tôt qu'on ne l'imagine. Les principaux journaux de Tokio commentent différemment la question de l'annexion de la Corée. Les uns veulent qu'elle soit déclarée tout de suite ; les autres montrent les dangers d'une trop grande précipitation. D'autres enfin ne veulent pas entendre parler d'annexion: prétendant que la situation actuelle, qui est satisfaisante, sera facilement maintenue.

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE

Le Chancelier de l'Echiquier nie le péril allemand

Londres. — Le premier ministre Asquith, le Chancelier de l'Echiquier M. Lloyd George, M. John Burns, président du "Local Government Board," viennent de condamner, une fois de plus les théories alarmistes de M. Balfour, au sujet de l'Allemagne, et de réfuter ses accusations en ce qui concerne le défaut de préparation de la flotte.

M. Lloyd-George, qui, à Packham, district de Londres, a été l'objet d'une véritable ovation, a présenté le discours de M. Balfour comme le dernier effort d'un homme qui sent sa cause perdue.

"M. Balfour, a dit le chancelier de l'Echiquier, s'oublie lorsqu'il provoque l'aigle allemand, et il emploie là une arme dont on n'use plus, même en Amérique. Il est regrettable que le chef d'un grand parti, un ancien premier-ministre, en soit réduit à de pareils procédés. Un tel langage est un danger pour la paix du monde et jette le discrédit sur les hommes politiques de l'Angleterre."

"La Grande-Bretagne, a ajouté M. Lloyd-George, a été en guerre autrefois avec presque toutes les nations, mais jamais avec l'Allemagne. Bien au contraire, elle a souvent combattu côte à côte avec elle. Au cours des dix dernières années, nous avons construit deux fois plus de vaisseaux que l'Allemagne, mais quand même la proportion serait inverse, l'Angleterre ne craindrait rien, car, derrière ses canons, elle a ses hommes. D'ailleurs la construction de nos vaisseaux de guerre continuera d'être plus rapide qu'en Allemagne."

M. Asquith, de son côté, dans un discours prononcé à Bath, a déclaré que l'armement et l'équipement de la flotte sont d'une supériorité incontestable et que les côtes anglaises sont mieux gardées que jamais. Il trouve M. Balfour ridicule de vouloir faire croire au péril allemand.

MORT DE L'EMPEREUR MENELIK

Le Négus serait mort le 23 décembre dernier

Rome, 17. — L'"Osservatore Romano" publie une dépêche de Harrar (Abyssinie du sud) disant qu'une rumeur persistante circule donnant tout lieu de croire que l'empereur Ménélik serait mort le 23 décembre dernier, mais que la nouvelle n'a pas été rendue publique afin d'éviter des troubles intérieurs.

On n'a pas encore confirmation officielle de cette nouvelle.

UNE PRISON MODERNE

Les prisonniers du pénitencier de Walla Walla, Wash. fondent un journal.

Walla Walla, Wash., 17.—Les prisonniers du pénitencier de l'Etat de Washington vont entreprendre prochainement la publication d'un journal pour leur usage exclusif.

Permission vient de leur être accordée par la direction d'employer à cet effet le matériel de l'imprimerie du pénitencier.

Le gardien-chef Reed annonce que le nouveau journal consacrera deux pages à la littérature.

Une vigoureuse campagne contre l'alcoolisme y sera menée, dont on attend de grands résultats.

Plusieurs pénitenciers des Etats-Unis publient déjà des feuilles similaires.

On annonce que le journal de Walla Walla ne le cèdera en rien à ses devanciers.

La direction en sera confié à un ancien rédacteur-en chef d'un journal de l'est des Etats-Unis, condamné à vingt ans de pénitencier pour faux.

L'AVIATION A LOS ANGELES.

Le concours d'aviation de Los Angelès remporte un énorme succès. — Le triomphe de l'aviateur Paulham.

Los Angelès. — Le concours d'aviation de Los Angelès continue à être l'événement du jour aux Etats-Unis.

Une foule, évaluée à près de cent milles personnes, assiste quotidiennement aux évolutions des aviateurs; le temps demeure idéal.

Paulham, l'aviateur français, a fait plusieurs envolées magnifiques et sensationnelles, à certains moments il s'est approché soudainement des spectateurs sur la tribune publique et, arrivé à quelques pieds seulement, il a rapidement viré et est reparti dans les airs. Il semble manier son aéroplane aussi aisément qu'un cheval bien dompté.

Le premier accident sérieux depuis l'ouverture du concours a eu lieu aujourd'hui, l'aviateur Edgar Smith, de la Californie, se préparait à partir, lorsqu'il s'est approché trop près de l'hélice de sa machine et a été violemment frappé à la tête, il a eu en outre le bras fracturé.

Glen H. Curtis, l'aviateur américain a battu le record du monde pour la vitesse avec passager à bord, faisant le parcours prescrit à une vitesse de 55 milles à l'heure.

Los Angelès, 17. —Enouragé par son succès d'hier, Louis Paulham, l'aviateur franais qui est devenu un héros dans le monde du sport, tentera probablement de se rendre à San Diego en aéroplane aujourd'hui. Cette dernière ville se trouve à environ 100 milles au sud d'ici.

D'enthousiastes visiteurs de San Diego après avoir présenté à M. Paulham la coupe d'argent évaluée à $500, l'ont invité à les visiter et il est bien possible que l'aviateur français accepte leur invitation et s'y rendre en aéroplane aujourd'hui.

On lui a demandé s'il avait réellement l'intention d'entreprendre ce voyage et il a répondu: "La chose n'est pas du tout impossible. Plusieurs aviateurs ont déjà parcouru plus de 100 milles en aéroplane dans des concours d'endurance."

C'est aujourd'hui le jour consacré aux visiteurs de la ville de Passadena et il est bien possible que l'aviateur français s'y rendre à bord de sa machine.

La hauteur exacte atteinte par M. Paulham n'a pas encore été officiellement annoncée mais il est certain qu'il a dépassé de beaucoup l'attitude atteinte par M. Latham à Mourmelon. Une chose est vraie, c'est qu'il a atteint une hauteur égale à celle des montagnes qui entourent le champ d'aviation et c'est ce qu'il avait décidé de faire à son arrivée ici.

LA CHAIR DE BISON.

On met en vente sur le marché de New York de la chair de bison, dont la peau est offerte à $1,000 la pièce.

New York, 18. — Pour la première fois depuis plusieurs années, on a mis sur le marché ici de la viande de bison qui s'est vendue 75 cents la livre. Les peaux ont été offertes à $1,000 la pièce, il y a trente ans on aurait pu les acheter pour $5.00 chacune. Il paraît qu'il y a moins de mille bisons américains vivants aujourd'hui et les quatre bisons dont la chair et la peau ont été mis en vente avaient été tués simplement parce qu'ils étaient devenus trop sauvages et dangereux. Ils appartenaient à un fermier du Wyoming qui possède un troupeau de ces intéressants animaux.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 2

D'autre part Jean de Bergau était un homme; des idées nouvelles, toutes-puissantes, l'emportaient invinciblement; il était ardent, indompté; la perte de sa mère lui avait laissé le levain de la révolte en même temps qu'une impression d'injustice.

L'ombre épaisissante était devenue une muraille, et le coeur de lord Archibald s'étant repris, Jean avait voulu partir. Le marquis lui avait fourni les fonds nécessaires pour une longue absence; l'oncle et le neveu s'étaient séparés avec une correcte froideur, tous deux au fond amèrement offensés.

Jean avait voyagé dans toutes les parties du monde; il ne s'était point attardé dans les pays sauvages, il n'avait point découvert de terre inconnue. Son instinct l'attachait aux milieux civilisés et modernes. Il avait pris contact sous des cieux bien différents avec le travail, l'effort incessant de l'homme, il avait fait en Amérique sa station la plus prolongée, il avait goûté à la vie libre des prairies et des fermes, à la vie dure et intense des grandes cités.

Les lettres fort espacés de lord Archibald avaient cessé depuis deux ans, et comme Jean était fort peu adonné aux inutiles regrets, il avait détourné résolument les yeux de Burgau-House et des lieux où il avait vu passer sa mère. Il s'était assagi. Les vagues projets, les idées tumultueuses de sa première jeunesse étaient dorénavant des principes arrêtés, des plans définitifs, dont la poursuite absorbait son esprit et lui rendait plus facile le gouvernement de soi-même.

Quelle qu'eût été la sincérité de son renoncement silencieux et de son détachement stoïque, il reçut avec une surprise émue l'appel que lui adressa enfin son oncle.

Le ton de la note de lord Archibald était peut-être trop péremptoire ; en répondant dans les mêmes termes acerbes qu'il rentrerait en Angleterre si ses affaires le lui permettaient, Jean exhala dans ce message d'une sécheresse condescendante le dernier reste de sa rancune. Mais il partit aussitôt en se disant que cette prompte obéissance rachèterait d'emblée les formes altières de sa réponse.

Au moment de quitter l'hôtel monstre où moyennant dix dollars par jour, il pouvait consommer autant qu'il lui plairait du prodigieux entassement de victuailles dont l'établissement était approvisionné, il reçut une nouvelle communication qui modifia un peu son itinéraire. Cette lettre était également signée Burgau, mais elle venait de Blackhorn. Sir Bear, le chef présent de cette maison, priait son cousin pour des motifs urgents et graves de passer à Blackhorn avant d'aviser personne de sa présence en Angleterre. C'était par déférence pour cet avis fort convenablement formulé, que Jean retardait de quelques heures la surprise de son arrivée à Burgau-House et arpentait en cet instant les sombres falaises déchiquetées qui avoisinent Blackhorn.

Il avait repris sa marche. L'impression de solitude qui l'avait oppressé dans la bruyère s'abattait sur les eaux. Le ciel était plus bas, la mer avait atteint son point culminant, elle recouvrait la plupart des récifs et prenait d'assaut la gigantesque falaise qui devenait noire.

Mais au fait, si sa carte ne l'avait point trompé, Jean devait toucher à Blackhorn. Et tout à coup, dans ce qu'il avait pris pour la cime d'une montagne de roches, il reconnut le château. C'était à l'endroit où la falaise, s'enlevant à une vertigineuse hauteur, dominait tout l'horizon. La roche creusée à sa base par l'effort victorieux des vagues s'arquait en une sorte de croissant au sommet duquel le château était bâti,—Blackhorn, corne noire,—se confondait avec l'amoncellement rocheux qui lui servait à la fois de support et d'abri. Mais les yeux de chasseur que possédait Jean définirent assez bien la construction lourde, écrasée, qui semblait s'acroupir, se cramponner contre les interstices de la pierre, se ramasser sur elle-même pour mieux résister aux vents. Il crut même distinguer un point gris, presque suspendu sur la mer et qui pouvait être un corps séparé des autres. Il conclut que si ses yeux ne l'induisaient pas en erreur et ne prenaient point un monticule quelconque pour une construction, cette aile si aventureusement située avait dû être jadis la vigie de Blackhorn.

Il ne savait pourquoi cette vigie l'intéressait; il ramena avec un peu de difficulté son regard sur le château lui-même. Ici, une énorme tour ronde, crénélée et trapue était la seule partie remarquable de l'architecture; cette tour lourdement encastrée dans les autres bâtiments, formait le centre de deux ailes droites, nues, percées de fenêtres irrégulières. Blackhorn prit pour Jean l'aspect de ces vieux châteaux qu'il avait visités sur les bords du Rhin, de ces antiques forteresses qui gardent dans leurs pierres effritées et dans la poussière de leurs murs un parfum le sinistres légendes, de seigneurial brigandage. Il vit alors flotter à la tour le pavillon que, par un unique privilège, les Burgau avaient droit d'aborder à leur demeure. Pour la première fois, il se demanda ce qu'étaient réellement ses cousins de Blackhorn, et en même temps il chercha des yeux la petite baie qui, s'il fallait en croire la chronique brumeuse du temps passé, rappelait les histoires sanglantes de rapines et de pillages. C'est là que les anciens seigneurs de Blackhorn s'embarquaient dans leurs canots légers pour opérer ces descentes fructueuses sur les côtes voisines. La ceinture d'écueils rendaient l'approche immédiate de Blackhorn inabordable, cette anse était reliée au château, assurait-on, par un passage souterrain, mais quelle est la malheureuse bicoque datant d'un autre siècle qui n'est pas gratifié par l'imagination populaire d'accessoires identiques et d'une terrifiante profusion d'oubliettes?

Dans le long trajet que Jean venait de faire incognito et en touriste, le hasard lui avait appris quelques détails sur les propriétaires de Blackhorn ou plutôt l'opinion qu'entretenait le monde à l'égard de cette famille. D'après les appréciations échangées par les voyageurs d'un wagon où Jean était monté et qui ne se doutait pas que le jeune touriste muet tint d'aussi près aux Burgau de Blackhorn, d'après les récits recueillis au cours de sa route chez les paysans où il avait demandé un verre de cidre ou de lait, il se faisait une image des ours de Burgau, ainsi qu'on les appelait par allusion au prénom de Bear,—ours,—que recevaient de temps immémorial les membres mâles de cette branche, mais que portait seul officiellement le chef de la maison ; l'ours trônait dans leurs armoiries et la fosse aux ours de Blackhorn était une institution de famille.

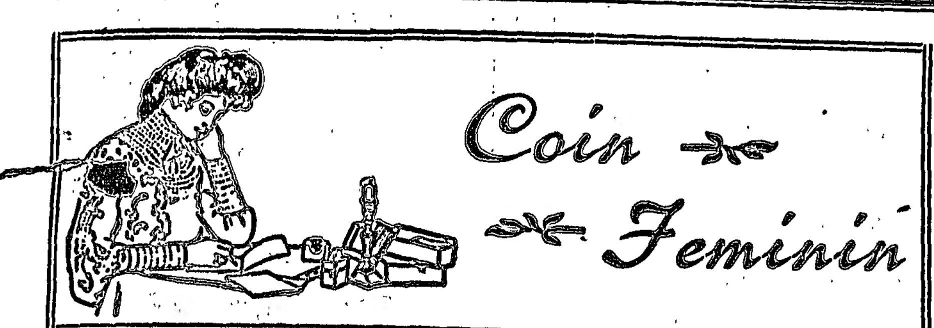
La race des vieux ours de Burgau, des illustres bandits qui avaient dévasté la contrée, ne s'était pas renouvelée dans sa descendance; les causeurs représentaient Blackhorn comme un très curieux spécimen de vieille architecture, ses possesseurs comme des hommes intelligents et avisés, un peu rageurs, un peu enclins à l'humeur morose et à l'amour de la solitude, leur société réciproque leur offrant sans doute trop de jouissance pour qu'ils en cherchassent souvent une autre. Les Burgau s'étaient fort amendés avec les siècles, et les jeunes ours actuels n'avaient plus rien de commun avec leurs bouillants ancêtres que le type physique et une certaine indépendance de manières, atténuée par une bonne éducation. Ils étaient grands chasseurs, grands rameurs, brillants hommes de sport et semaient leur folle avoine en gentilshommes. Ils se contentaient de la devise de leur maison : "Regarde qui te regarde," — et ne la traduisaient point comme l'avaient fait leurs aieux par : "Frappe ou tue qui te regarde."

C'est à peine si dans une ferme où Jean s'était arrêté pour partager le repas du soir, passer la veillée et la nuit, il avait remarqué que sir Bear semblait exercer une influence spéciale sur l'imagination électrisée des petits pâtres et des bonnes fermières au placide visage rose. Puis il avait cru s'apercevoir qu'on parlait d'un sir Bear mort depuis deux cents ans.

Et Jean haussait gaiement les épaules en écoutant ces récits d'un autre âge à l'appui desquels on n'avançait pas de preuve. Il les écoutait avec la curiosité qu'on prête aux superstitions d'un peuple impressionnable et se demandait à quels excès de despotisme s'étaient livrés les Burgau de jadis pour que le souvenir s'en fût ainsi transmis après plusieurs siècles dans l'âme du peuple et que la croyance moderne ne pût complètement dépouiller Blackhorn d'une vague atmosphère de terreur. Les gens de la ferme tiraient une certaine vanité des iniquités noires de Blackhorn, sans montrer toutefois trace de la dent de ces ours ou de la griffe de tous ces diables.

Ces récits baroques, ces insinuations saugrenues n'étaient que des fables dans lesquelles se complaisait l'imagination rustique. Qui sait si, là-bas, sur le domaine de Burgau-House, les ancêtres de lord Archibald ne passaient pas pour des espèces de loups-garous auxquels personne ne croyait et dont aimait à entretenir un candide voyageur le soir, à la veillée, quand le feu flambait dans l'âtre et que les portes étaient bien closes?

(Suite à la 5ième page)



PETIT COURRIER

Jeannette.— J'attendais depuis longtemps des nouvelles de mes "jumelles."

Votre récit tout pétillant d'esprit m'a fort diverti; vous avez des voisins extraordinaires et je comprends que leur prosélytisme ne vous enthousiasme pas.

Il n'y a aucune bonne raison pour n'écrire que d'un côté de la page à une amie.

Vous agirez sagement en vous amusant de ces détails... sans vous y conformer strictement; si l'on prenait au sérieux de telles critiques, à n'en pas douter fruits d'un esprit pointilleux à l'extrême, la vie ne serait plus qu'une tyrannie odieuse.

Je ne pense pas que l'on soit encore définitivement fixé sur ces résultats.

En chantant. — Le gai pseudo n'est point pris; vous êtes accueillis, lui et vous, comme d'anciens amis retrouvés après une longue absence...

Un remède à l'ennui?

Je ne vous souhaite pas de connaître le suivant : une vraie peine qui fait apparaître bien infime le "vague-à-l'âme" des petites filles trop heureuses.

Voulez-vous essayer de vous intéresser à quelque chose d'utile et de sérieux?

Si vous avez quelques heures de loisir par jour, cela vous sera parfaitement facile.

Je me ferais un plaisir de vous indiquer un programme.

La fin seule de votre lettre justifie le pseudo.

En somme je crois, qu'ayant voulu jouer la petite fille mélancolique au début, votre bonne nature a pris malgré vous le dessus.

Me trompé-je ?...

Vous me semblez lire à tort et à travers.

N'avez-vous donc personne qui puisse guider vos lectures.

Bonnes amitiés et à bientôt.

Amie Blonde.— Cela ressemble tellement à un secret qu'il faut le taire par crainte des oreilles indiscrètes.

Il n'y a pas d'impossibilité que je sache si vous ralliez ces deux voix décisives.

Permettez-moi d'esquiver votre dernière question.

Sans nom. — Le mystère est toujours un plaisir attrayant; seulement vous oubliez que 'a poste ne goûte pas ces sortes d'énigmes.

Où désirez-vous que les journaux vous soient adressés?

Vous serez aimable en remerciant cette bonne voisine de ma part.

Melle J. D. — Attendez avec patience cette recette. Des recherches assez longues sont nécessaires.

Dès qu'elle sera en ma possession je vous en ferai part.

Une erreur s'était effectivement glissée; vous l'avez rectifiée ainsi qu'il le fallait.

Angevine. — Bonjour, chère petite compatriote.

Que devenez-vous depuis votre apparition de l'été dernier?

J'aurais plaisir à revoir votre écriture sympathique et à apprendre si vos heureuses dispositions, vis-à-vis de ce que vous savez quoi, persistent toujours.

Ne me faites point trop attendre. Amitiés.

Mme R. L.— Je n'ai pu répondre à votre charmante lettre avant votre départ et ne sachant votre nouvelle adresse, je vous envoie mon merci et mon bon souvenir par la voie du P. C.

J'espère que tous deux finiront par vous atteindre. Contez-moi dans une prochaine lettre les frivolités promises.

Amitiés.

MAGALI.

LE CHEMIN S'EFFACE.

Nouvelle.

A la mémoire de mon amie Françoise.

I.

C'était un succès, un très grand succès pour "l'Oeuvre des Orphelins de la Mer."

Les larges portes de la salle du Casino avaient dû demeurer ouvertes et des élégantes en robes fragiles de dentelles s'étaient tenues, pendant deux heures, debout, exhaussées sur leurs talons Louis XV, afin d'applaudir l'oeuvre inédite de Suzanne Yves "Le rêve de Pierrot," interprêtée par la grande actrice Adèle Valrude.

Trois fois le rideau s'était levé, pour répondre à l'ovation de cette foule chic, charmée par ce petit chef-d'oeuvre de sensibilité émue, que le talent d'Adèle Valrude avait mis supérieurement en valeur. Et ce n'était pas un facile tour de force de l'auteur et de son interprête d'avoir embué d'émotion les beaux yeux froids de ces mondains sceptiques.

Toutes froufroutantes de dessous soyeux, de mousselines trop brodées; folies, même les laides, dans leurs tuniques imitées des Grecques et leurs costumes délicieusement moyen-âgeux, les dames patronnesses dans la loge de la grande artiste, papotaient, se félicitaient avec de petites phrases qui sortaient chantantes sous les grandes capelines fleuries.

Adèle Valrude, indifférente, les deux bras demi-nus allongés sur les accoudoirs du fauteuil, laissait flotter son regard myope sur la mer bleuissant par la fenêtre étroite.

Deux mains chaudes et fermes, emprisonnant soudain les siennes animèrent sa physionomie le l'étincelle de vie intense qui la rendait incomparable en scène. Très douce, elle dit, souriant de ses lèvres pâles, démaquillées, et de ses yeux d'or lumineux comme des yeux de chatte.

—Vous êtes contente?

L'étreinte des mains, en ondes frissonnantes d'émoi contenu, alla jusqu'à son coeur. L'artiste, heureuse de cette joie donnée, enveloppait de la caresse magnétique de son regard la jeune femme mince, inclinée vers elle.

Curieuses de ces deux êtres, dont la pensée leur était familière et qui échappait cependant à leur analyse superficielle de lectrices et de spectatrices desoeuvrées, les dames patronnesses demeurèrent encore quelques instants, puis après un geste vague vers l'artiste et Suzanne Yves, elles se retirèrent, toujours souriantes, joyeuses, froufroutantes.

—Vous êtes contente? reprit Adèle Valrude, lorsque le chant du dernier taffetas se fut éteint au bas de l'escalier.

—Comment vous l'exprimer ? Vous avez vécu mon Pierrot douloureux comme jamais je n'avais osé le rêver! Cet amour humble, aux joies mortes dès que la réalité l'effleure, ce sanglot passionnément tendre que je tremblais de voir succomber sous le poids du dialogue, vous l'avez humanisé, si je puis dire.

Et sans presque le vouloir, poursuivant une pensée qu'elle déchiffrait au fond des grands yeux lumineux, Suzanne ajouta.

—On eut dit l'écho d'un amour déchirant dont votre coeur saignait et sa beauté grandiose transfigurait mon pauvre Pierrot.

Adèle Valrude sourit au jeune enthousiasme de cette créature vibrante dont elle savait la pure vie, placide, passée toute entière dans cette contrée sauvage avec la seule compagnie d'une parente agée et de deux ou trois amis.

—Aurez-vous confiance en moi, maintenant, Suzanne? demanda-t-elle.

—Ah ! mon amie, je n'ai jamais douté de votre talent !

—Alors, il vous fera connaître une joie plus grande: la véritable ivresse! Nous avons joué cet après-midi, devant un public d'amateurs polis; ces gens étaient venus avec l'idée arrêtée de faire un succès de cette matinée, patronnée par l'élite de la plage: nous l'avons conquis; il nous a donné plus qu'il ne s'était promis.

"C'est bien. Mais je vous ferai connaître une autre foule, un public dont on tient l'âme collective, palpitante, dans la main, qu'on enivre, déchire, reprend, passionne, qui est à vous, et auquel vous appartenez jusqu'à la dernière fibre.... Me promettez-vous, Suzanne, de travailler à cette pièce, dont vous m'avez confié le scénario, et de me l'apporter cet hiver, à Paris?

Suzanne Yves, se recula lentement, comme si elle eut craint que les mains moites de l'actrice lui communiquant leur feu, ce fut seulement l'entrainement et non pas sa volonté qui dictât la réponse.

Elle vit clairement sa vie tranquille bouleversée pa. cette nouvelle ambition. Le roman qu'elle donnait chaque année à une grande maison d'édition ne nécessitait aucun déplacement; elle écrivait durant les longs mois d'hiver, après les laborieuses flaneries d'été, meublant son cerveau d'impressions nouvelles, d'images originales. Il n'en serait pas de même si ellle abordait le théâtre. Adèle Valrude le lui avait dit: un séjour à Paris, au moment des répétitions, était indispensable; puis, elle songea aux jalousies de coteries dont elle serait victime et que ses succès de romancière n'avaient pas rencontrées parce qu'elle vivait ignorée. La protection d'Adèle Valrude loin de lui être une garantie d'échapper à ces mesquineries, les attireraient au contraire.

Suzanne Yves, sous une exhubérance apparente, était loin d'être une impulsive ou plutôt la discipline morale à laquelle elle soumettait ses sentiments la gardait de tout emballement irraisonné. La griserie promise par l'actrice ne pouvait être d'aucune influence sur sa décision.

Celle-ci la comprit. Une réponse exigée de suite serait un refus. Il fallait que l'art, refoulé par des considérations pratiques qu'elle devinait, la reprit sous son joug, affolant son imagination des visions créatrices, chantant en son cerveau les phrases sonores ou intimes.

—Ne me répondez pas, dit-elle, il vous faut réfléchir.

Demain, vous viendrez déjeuner avec moi et vous me direz alors...

—Oui, demain, consentit Suzanne et tout en lissant du doigt la masse mordoré de ses cheveux, avant de prendre congé, elle songea à une autre promesse faite le matin et qu'il lui faudrait tenir bientôt.

II

L'heure proche du dîner mettait en grande effervescence la circulation sur le quai de la Baule.

Suzanne sourit à cette animation qu'elle aimait comme toute manifestation de vie intense. Mince et souple dans son élégante et simple toilette d'été, elle allait, la nuque renversée légèrement en arrière, dans un instinctif besoin d'aspirer l'odeur saline et de tendre son âme vers le mystère de ces âmes inconnues qu'elle frôlait. Dans cette cohue parfumée, parmi ces visages menteurs ou sincères, épanouis comme des fleurs de joie, elle retrouvait certaines prunelles dont l'énigme la poursuivait depuis une première rencontre —car elle était curieuse des yeux, des yeux clairs dont l'iris s'agrandit et se referme comme des yeux de chats; des yeux sombres au velours absorbant—alors son pas devenait plus rapide, rythmant ses sensations que sa cerébralité créatrice forgeait immédiatement en phrases. Elle dépassa, ainsi, les derniers châlets qui longent le quai de leurs façades artistiques et pris le chemin étroit s'enfonçant dans les terres, bordé de larges haies et de chênes rabougris, gênés dans leur croissance par l'âpre voisinage de la mer. La marche lui donnait toujours une plus complète lucidité des êtres, de même qu'elle mettait une plus grande activité dans sa pensée. Sans qu'elle le voulut le moindrement, l'action de cette pièce, dont elle avait remis le scénario à Adèle Valrude, la prit toute entière; la difficulté de l'exposition, au premier acte, se trouva résolue, les ripostes fusaient, elle apporta quelques changements au plan, ce qui lui donnât un dénouement moins artificiel. Vraiment, elle n'avait jamais ressenti aussi pleinement la force de son talent et la volupté en découlant. Elle n'en concevait, cependant nul orgueil, mais son menton volontaire se levait défiant les heures amères des découragements passés, et ce geste faisait ployer son cou, les dentelles griffant les frisons de sa nuque, et ses paupières et ses lèvres s'allongeaient dans un sourire charmant.

MAGALI.

(A suivre)

"FRANCOISE."

Au moment de clore mon courrier, une nouvelle affreuse me parvient.

Françoise, notre bonne et chère Françoise n'est plus!...

Emportée par une congestion cérébrale, Françoise a été enlevée presque soudainement à notre affection à toutes...

La mort de Françoise, survenue quelques jours après son retour de France, alors que notre bonne amie revenait animée envers les Lettres canadiennes d'un enthousiasme renouvelé aux sources des Lettres françaises, est triste infiniment.

Je me réserve de parler prochainement plus longuement de la sympathique femme de lettres si brusquement enlevée à notre affection.

Je ne puis aujourd'hui, douloureusement émue, qu'offrir les condoléances les plus vives de toutes nos amies à la famille de Françoise, si cruellement atteinte.

M.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 20 JANVIER 1910

La question navale devant le parlement

Les projets du gouvernement

Le projet de loi visant à la création d'une marine canadienne vient d'être déposé devant le parlement.

En l'absence de l'hon. M. Brodeur, retenu chez lui par une maladie grave, ce fut le premier-ministre qui développa lui-même le projet du gouvernement.

Ce projet de loi est la conséquence directe du vote unanime de la Chambre le 29 mars dernier.

La marine canadienne sera placée sous le contrôle effectif du gouvernement fédéral, exercé par le ministre de la marine sous les ordres duquel sera placé un directeur des "affaires navales."

En cas de nécessité urgente, c'est à dire en cas de guerre, d'invasion ou d'insurrection menaçante, le gouverneur général, par un ordre en conseil, pourra mettre nos navires à la disposition du gouvernement impérial.

Cette clause ne manquera de soulever les critiques de l'opposition, mais il est bon de remarquer, — et c'est pourquoi nous le signalons,—que le parlement étant, le cas échéant, convoqué d'urgence le Gouverneur général ne tiendra ce pouvoir que de l'autorisation formelle des Chambres.

Le personnel de notre marine sera constitué par une réserve navale et par un corps de volontaires; aucun citoyen ne pourra être contraint à un service de quelque durée que ce soit dans la marine.

Au début notre marine se composera de onze navires: cinq croiseurs protégés et six contre-torpilleurs, dont le coût total sera en Angleterre de $11,690,000; le prix de revient au Canada sera de 22 p.c. plus élevé.

Sir Wilfrid Laurier a donné l'assurance que, dès ratification par le parlement, la constitution de la marine canadienne sera activement poussée.

Tout sera mis en oeuvre pour que la construction des navires puisse être entreprise sur le territoire canadien.

L'insinuation faite par quelques personnes que, les officiers et les équipages de notre marine devant prêter serment de fidélité au Roi, ceux-là seraient pratiquement sous les ordres directs de l'Amirauté anglaise a été réduite à néant par les déclarations du premier-ministre.

La nation canadienne, représentée par le parlement, demeurera maîtresse absolue de sa flotte.

MM. Monk et Borden ont parlé sur la question après que Sir Wilfrid Laurier eut terminé son discours.

M. R. L. Borden a provoqué une vive sensation en faisant une volte face complète en face du problème. Après avoir donné son approbation la plus formelle à la politique du premier-ministre, le chef de l'opposition, estimant sans doute que l'approbation unanime de sa conduite par la presse libérale constituait une chose trop compromettante, a évolué du tout au tout.

Il déclare maintenant que la création d'une marine nationale est une mesure insuffisante pour prêter assistance à la défense navale de l'Angleterre.

Evoquant le fantôme du péril allemand, M.R.L.Borden déclare que la mesure qui s'impose est la contribution directe à la marine impériale en fournissant des fonds suffisants à la construction de nouveaux dreadnoughts.

M. Monk, au début de son discours, n'a pu s'empêcher de déclarer que son chef politique était aller trop vite et trop loin, en engageant, sur ce sujet, le parti conservateur sans même avoir prévenu les membres de ce qu'il allait dire.

La Société St Jean-Baptiste de New York

La force du groupement

La Société St Jean-Baptiste de New York a célébré le 15 janvier dernier le soixantième anniversaire de sa fondation.

Ce fut un événement de la plus haute importance pour nos compatriotes de la République voisine.

En effet, de tous les centres canadiens des Etats de l'est—et ils sont nombreux et importants—des délégations, à la tête desquelles avaient pris place des personnalités marquantes dans les affaires et dans la politique, sont venues apporter à leurs compatriotes new-yorkais non seulement leurs congratulations fraternelles, mais aussi l'assurance de leur appui solidaire dans toutes les sphères où des intérêts canadiens sont engagés.

Quoique célébré joyeusement le soixantième anniversaire de la fondation de la société St Jean-Baptiste de New York fût donc, moins encore qu'un prétexte à des réjouissances, un événement d'un caractère ethnique qui doit réjouir également les Canadiens-français des Etats-Unis et ceux du Dominion.

Fondée au milieu des plus grandes difficultés,—alors que la grande métropole américaine ne contenait qu'un nombre insignifiant de Canadiens-français,—la société St. Jean Baptiste de New York est un bel exemple de ce que peuvent les efforts patients d'un groupe, basés sur une étroite union.

Et il doit y avoir pour tous un sujet de légitime fierté nationale en même temps qu'un enseignement précieux dans l'affirmation publique de leur sentiment national, que viennent d'exprimer les Canadiens de New York.

"Pour peu que l'on considère l'importance des populations canadiennes-françaises aux Etats-Unis, disait récemment un de nos confrères, le rôle qu'elles jouent comme facteur politique aujourd'hui dans l'organisation sociale de certains Etats, et les brillantes possibilités que fait naître cette prépondérance grandissante on ne peut que souhaiter ardemment que tous les groupements de notre nationalité, partout où se trouvent, finissent par se pénétrer de la puissance d'action et de résistance que leur communique une cohésion bien entendue."

Voilà des paroles précieuses que devraient méditer profondément nos compatriotes de l'Ouest.

Les brillantes fêtes canadiennes françaises de New York leur donnent un regain d'actualité, en même temps qu'elles sont un exemple convaincant du bénéfice que l'on peut en tirer.

La force passée de notre race résida tout entière dans l'union.

L'union seule peut assurer notre force future.

LA REPRISE DE LA SESSION FEDERALE

On a repris, les séances de la session fédérale.

Elles exciteront d'ici à l'ajournement l'attention générale du public, en raison de l'importante discussion à laquelle elles seront principalement consacrées: la marine canadienne.

Bien que le projet de marine canadienne ait déjà été remué en tous sens par les articles de la presse, les discours et les déclarations d'hommes politiques et de citoyens en vue,—et peut-être à cause de cela,—l'opinion publique semble plus avide que jamais de suivre enfin la discussion définitive de ce grand projet.

Quoique la création d'une marine canadienne n'implique pas les bouleversements que certains extrémistes veulent lui accorder cependant on ne saurait nier son extrême importance, qui en fait une des questions les plus sérieuses dont ait été saisi notre parlement depuis de longues années.

On a tout dit à l'endroit de ce projet; les théories les plus diverses ont eu cours, depuis celles qui concluaient à l'indépendance jusqu'à celles qui voyaient en lui une atteinte à notre autonomie.

A part le projet de marine, qui naturellement se place au tout premier rang, le parlement procèdera à la Révision quinquennale de la loi des Banques; mais on ne prévoit pas de changement notable de ce côté.

Nous comptons que le parlement pourra se décider enfin à donner une forme définitive à la volumineuse et mobile législation des assurances, que jusqu'ici les deux Chambres se sont renvoyées sans résultat; elle est en ce moment devant le Sénat.

Le feuilleton parlementaire est, en plus, chargé d'un bon nombre de mesures de députés et le gouvernement a plusieurs bills intéressants à soumettre.

Entre deux discussions sur la marine, il y aura de bonnes séances à Ottawa.

"Le Canada."

CE QU'EST LE CANADA.

Un de nos confrères publie un tableau très éloquent des ressources canadiennes à différents points de vue.

Après le discours, exaltant le Canada, que Sir Wilfrid Laurier a prononcé à Toronto, le devoir de tous les bons patriotes est de méditer les lignes suivantes:

Le Canada dépasse en étendue les Etats Unis de 178,000 milles carrés; il n'a cependant qu'un douzième de la population de ce dernier pays.

Le Canada est aussi grand que trente fois l'Angleterre; il est égal en étendue à dix-huit fois l'Allemagne.

Le Canada est presqu'aussi vaste que l'Europe; il a deux fois l'étendue des Indes anglaises, dix huit fois l'étendue de la France; vingt fois l'étendue de l'Espagne et trente-trois fois celle de l'Italie.

Le Canada représente un tiers de l'étendue de l'Empire anglais, et la moitié de cette étendue n'est pas encore divisée en provinces.

Un quart seulement de cette vaste superficie est occupé et moins d'un huitième est en culture.

Le Canada comprend approximativement 3,729,665 milles carrés — plus d'un tiers de ce territoire est inexploré.

Les districts divisés de Mackenzie, d'Ungava et de Franklin sont plus grands que la Chine.

La distance entre Halifax et Vancouver est plus grande qu'entre Londres et Halifax.

Le Canada couvre plus de 48 degrés de latitude — distance égale à celle qui sépare Rome du Pôle nord.

Le Canada a les pêcheries les plus vastes du monde, renfermant 12,780 milles de rivages de mer et d'innombrables lacs et cours d'eau.

Le produit de la pêche au Canada depuis 1896 jusqu'aujourd.hui est évalué à $680,000,000.

La température d'été, au centre du Canada, est plus élevée que celle de l'Angleterre. Dans les prairies canadiennes, la plus haute moyenne de la clarté de soleil d'Angleterre correspond à la plus basse du Canada.

Le Canada a une plus grande étendue de chemins de fer que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ou l'Italie et l'Espagne combinées; plus que tous les pays du sud-américain.

Le Canada possède plus de la moitié de l'étendue d'eau fraîche du globe.

Le Canada a 6,000 milles de cours d'eau, du St Laurent au fleuve MacKenzie.

Le Canada a 2,381 milles de cours d'eau — de l'embouchure du St. Laurent à la tête du Lac Supérieur.

La route du St. Laurent a 740 milles de longueur et plus de 4,000 milles de cours d'eau navigables qui communiquent avec lui. On a dépensé $150,000,000 pour cette route.

Le Canada compte 43 années d'existence comme Confédération, 151 ans depuis la cession à l'Angleterre en 1763, et 375 ans depuis la visite de Cartier en 1535.

Le Canada a produit pour plus de $825,000,000 en minéraux dans les 25 dernières années.

Le Canada a plus de 100,000 milles carrés de charbonnages.

Le Canada est en tête des nations par ses facilités de transport en proportion de sa population.

Le parcours des chemins de fer canadiens en milles, par tête de population, est plus grand que celui de tout autre pays.

Le Canada a la plus grande étendue de bois à pulpe du monde.

Les longs jours solaires du nord font pousser le blé qui donne la farine blanche et qui fait de meilleur pain que tout autre blé du monde.

Le Canada est le troisième parmi les nations commerciales du monde. Son commerce total, cette année, a été de $750,000,000. Son revenu total de $100,000,000 est le plus élevé dans ses annales.

N'est-ce pas qu'il n'est rien le plus convainquant que ces 'strophes" en l'honneur du pays pour espérer avec notre premier-ministre que "le XXième siècle sera le siècle du Canada " ?...

REAPPARITION DU "PAYS"

Une dépêche de Montréal nous informe que le journal libéral "Le Pays" qui, voici quelques années se rendit célèbre à plus d'un titre, vient de faire sa réapparition sous la direction de M. Godfroy Langlois, ex-rédacteur en chef du "Canada."

Dans son premier numéro le "Pays" combat avec violence la proposition Carter tendant à obtenir la fermeture de bonne heure des bars de Montréal.

Notre confrère déclare à l'appui de cette opinion "que Montréal n'est plus un village; qu'il est au Canada ce que Paris est à la France, Londres à l'Angleterre, Berlin à l'Allemagne; une ville hospitalière et attrayante.

L'article se termine ainsi: "Nous laisserons à Toronto l'orgueil de présenter l'apparence d'un vaste cimetière et à Québec celui de présenter l'aspect d'une ville arriérée."

CARNET POLITIQUE.

Les élections anglaises.

Un gain net de seize sièges pour l'opposition a été le résultat du premier tour de scrutin en Angleterre.

Les élections anglaises étaient particulièrement intéressantes cette année car il s'agissait en fait de se prononcer sur les questions suivantes:

Vote du budget; privilèges de la Chambre des Lords; gouvernement autonome pour l'Irlande et réforme du tarif.

Les résultats connus tendent à confirmer que les libéraux conserveront le gouvernement avec une majorité grandement réduite.

Au point de vue purement canadien le triomphe définitif des libéraux doit être envisagé avec faveur, car ceux-ci se sont toujours montrés les plus sûrs soutiens de nos libertés politiques.

"S'il est une faute que je serais disposé à reprocher aux Américains, c'est peut-être l'exagération avec laquelle ils apprécient leur pays; et s'il est une faute que je reprocherais à mes compatriotes, c'est de ne pas apprécier suffisamment le leur...." (Sir Wilfrid Laurier dans son discours de Toronto).

Nous ajouterons que le défaut des Américains ne peut être que profitable à leur pays, tandis que nous avons tout à perdre de par notre attitude.

La mort du Cardinal Satolli, que l'on annonce d'Italie, remet en mémoire la part importante que le distingué prélat prit comme délégué papal dans la délicate question des écoles du Manitoba.

Le souvenir de sa visite au Canada est encore présente à l'esprit de tous ceux qui à un titre quelconque s'intéressèrent au débat.

ECHOS ET VARIETES.

Un millionnaire sans le sou.

On a eu, tout récemment, à New-York, le spectacle rare d'un millionnaire n'ayant pas un dollar en poche.

Il s'agit de M. Andrew Carnegie, dont le chauffeur a été arrêté par un agent de police pour avoir enfreint les règlements concernant la vitesse des automobiles. M. Carnegie accompagna son chauffeur au commissariat de police, où l'agent affirma sous serment que l'automobile avait roulé à plus de quinze milles à l'heure. Le délit semblant dûment établi, le commissaire exigea de M. Carnegie le versement d'une caution de cent dollars.

Le "roi de l'acier" tira son portefeuille: il ne contenait rien. Il fouilla dans toutes ses poches; il n'y avait pas le plus petit dollar. Force lui fut d'avouer son indigence au juge, qui s'empressa de lui offrir la somme nécessaire à titre de prêt. Mais M. Carnegie refusa:

—Je n'ai jamais emprunté de l'argent, fit-il en souriant, je ne commencerai pas sur mes vieux jours.

Et pour garantir la comparution de son chauffeur devant le tribunal où il va être cité, il signa un document par lequel il engageait son palais de la Cinquième avenue.

Le navire de Pierre Loti.

On annonce que le "Javelot," le petit stationnaire français à l'embouchure de la Bidassoa sur la frontière d'Espagne va prochainement disparaître.

Un torpilleur de haute mer le remplacera.

Le "Javelot" était à ce point stationnaire qu'il ne bougeait jamais. Il était, depuis plusieurs années, scellé à la rive, proche du port d'Irun, et ses machines avaient été remplacées par une maçonnerie qui servait à des installations habitables. Les 30 marins détachés en ce lieu de délices, y coulent des jours tranquilles. Leurs meilleurs amis sont les paysans basques, gais compagnons, délurés, prompts à filer entre les douanes et à jouer des tours de leur façon aux gendarmes. Le climat est exquis, la corvée peu pénible; ils vivent heureux.

En réalité, ils empêchent les incidents entre pêcheurs français et pêcheurs espagnols. La pêche est autorisée 24 heures pour les uns, 24 heures pour les autres, suivant la nationalité. Les marins du "Javelot" pour la forme tirent le canon et donnent le signal à l'une ou l'autre rive de la rivière paresseuse.

Pierre Loti, voilà vingt-huit ans, commanda ce stationaire. Il s'éprit du pays et y loua la petite maison qu'il occupe toujours, perchée au-dessus des flots, regardant Fontarabie et ses vieilles lézardes rouges. Son commandement fini, il ne voulut point quitter le pays; il avait acquis, là-bas, des collections intéressantes, il trouvait parfois un frère Yves gracieux et vif, et enfin les joueurs de pelote le ravissaient.

On remise le "Javelot." On retraite Pierre Loti. Et la Bidassoa coule, entre les Pyrénées bleues, ses eaux indolentes où Fontarabie mire ses gloires déchues.

Le plus grand chemin de fer du monde.

Le Pacifique Canadien est le chemin de fer qui a les plus longues ramifications en Amérique et peut-être dans le monde entier. C'est ce que nous apprend le rapport de la fin de l'année 1909 qui nous dit que le circuit de la compagnie au Canada atteint 10,048 milles. Si l'on ajoute les 5,000 milles de chemin de fer que la compagnie possède aux Etats-Unis, on atteint le chiffre de 15,000 milles. Le Pacifique Canadien a en plus un trafic de 10,000 milles sur les deux océans.

Le Pacifique a donc 15,000 milles de chemin de fer, le New York Central en a 12,524, le Santa Fé, 10,235, Great Northern, 7,905 et le Chicago et Northwestern, 9,687.

Quand le Grand-Tronc-Pacifique sera terminé le Grand-Tronc viendra après le C.P.R. Actuellement l'ancien Grand-Tronc a 5,343 milles de chemin et lorsque le G.T.P., sera terminé avec tous ses embranchements cela fera un total de 13,882 milles, soit une ligne plus longue que toutes les lignes américaines.

La princesse et la mouche.

Le bruit court sous le manteau diplomatique que la princesse de Fife, petite-fille du roi d'Angleterre, pourrait peut-être devenir la reine de Portugal. Et à ce propos, un journal raconte l'anecdote que voici:

Un jour que la princesse se promenait toute seule à cheval dans la campagne, elle s'arrêta un instant dans une ferme de propreté douteuse, pour demander un bol de lait. On le lui servit, et elle avait déjà porté la tasse à ses lèvres, quand elle aperçut, toute noire sur le liquide blanc, une mouche.... Pas autrement, elle la prit entre ses doigts menus, la jeta, et but à longs traits, puis en partant, elle dit aux fermiers qui ignoraient son rang élevé, qu'elle se souviendrait de leur hospitalité d'un moment.

Le lendemain, elle leur envoyait une épingle surmontée d'une mouche en brillants, avec sa carte où étaient inscrits ces mots : "Souvenir d'une mouche égarée dans une tasse de lait.

Les paysans n'ont pas encore compris.

Québec, l'antique ville française de ce continent, la cité pittoresque dont la situation escarpée et la beauté du panorama l'ont fait nommée la "Gibraltar de l'Amérique," prétend devenir un lieu de villégiature d'hiver, tout à fait à l'instar des villages suisses ou tyroliens.

Pour cela de populeuses réunions ont eu lieu dernièrement; des comités ont été nommés et une publicité judicieuse sera entreprise.

Québec s'inspire des paroles de Sir Wilfrid qui déclarait récemment l'hiver canadien "un sujet d'orgueil pour les citoyens du Dominion"; elle se fait une coquetterie de sa parure neigeuse si propice aux sports excitants.

Souhaitons lui le plus grand des succès dans son intéressante tentative.

Le journal fondé par M. Henri Bourassa, le "Devoir," dont on attendait depuis si longtemps la publication vient enfin de faire son apparition.

Très diversement accueilli par ses confrères de la province de Québec, le "Devoir" a pour rédacteurs les principaux membres du parti nationaliste de Québec; citons MM. Henri Bourassa, J. Fournier; Olivar Asselin; Omer Héroux, etc.

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson.

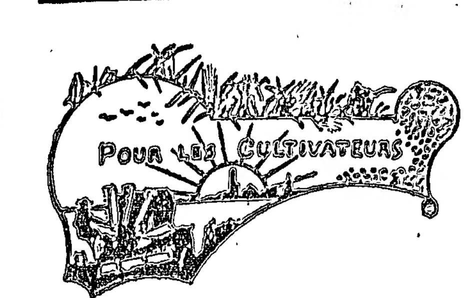
Dans un discours devant le club Ontario, de Toronto, Sir Wilfrid a fait ainsi allusion à la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson:

"Nous allons construire un chemin de fer reliant la baie d'Hudson aux champs de grain des provinces de l'Ouest qui sont actuellement le grenier de l'ancien monde.

"Comme il est possible de rapprocher ces provinces à moins de cinq cents milles du rivage d'un océan, par la construction d'une voie ferrée, nous avons décidé d'entreprendre cette construction le plus tôt possible; très probablement cette année même.

"Des arpenteurs ont déjà été à l'oeuvre et les travaux préliminaires sur le tracé sont suffisamment avancés maintenant pour que les premiers travaux de construction puissent être entrepris.

"Selon toutes probabilités la route maritime de la baie d'Hudson se révèlera comme éminemment pratique pour le transport du grain; le service de navires que la compagnie de la Baie d'Hudson entretient depuis deux siècles pour le transport de ses fourrures le proclame hautement..."



CAUSERIE SUR LA FERME.

L'aviculture pratique.

Janvier approche de sa fin; l'époque est très prochaine où les fermières diligentes —désireuses de pratiquer sur une échelle un peu grande l'élevage rémunérateur de la volaille—devront confier les oeufs à éclore à la grande couveuse artificielle qu'est l'incubateur.

Quelques précieux conseils sur l'opération si délicate de l'incubation, nous semblent donc fort à propos pour assurer plus fortement le succès en venant s'ajouter à la somme de connaissances déjà acquises.

L'incubation artificielle.

Il est certain que lorsqu'on veut produire simultanément une grande quantité de poulets, il faut avoir recours à l'incubation artificielle, qui offre beaucoup d'avantages sur l'incubation naturelle.

L'incubateur est toujours prêt, il peut contenir une grande quantité d'oeufs, il n'y a pas de casse à craindre, pas de mauvaise odeur, peu ou point d'oeufs salis, pas de poussins écrasés en naissant, point de vermine, chose très importante; point de poules couveuses à soigner plusieurs fois par jour, à nettoyer chaque matin, et surtout point de maladies de couveuses, ce qui occasionne souvent de fortes pertes.

Le choix d'un incubateur a une importance capitale au dire des fabricants de ces appareils, mais on est bien embarrassé pour faire ce choix, tant les perfectionnements qu'ils y ont apportés depuis quelques années permettent d'obtenir de bons résultats; les plus simples cependant sont encore les meilleurs.

Pour ce qui concerne la marche d'une machine, et la conduite d'une incubation, il n'y a qu'à s'en rapporter aux instructions que donnent les fabricants pour chacun de leurs appareils.

Si on emploie une couveuse nécessitant l'usage d'une lampe, un bon moyen que je recommande pour empêcher les mèches de fumer, c'est de les faire tremper pendant quatre heures dans du vinaigre, et de bien les laisser sécher avant de s'en servir; on peut aussi empêcher les verres de casser, en les faisant bouillir pendant dix minutes, mais pour cela il faut les mettre à l'eau froide et les laisser refroidir et sécher sans les essuyer.

Je tiens à faire ici quelques remarques que je suis surpris de n'avoir vu figurer dans aucune des publications ou traités d'aviculture que j'ai lus, aucune des instructions n'en fait mention, et pas un de nos maîtres en aviculture ne les a, que je sache, signalées aux élèves qu'ils ont mission d'initier aux mystères de l'incubation artificielle: je veux parler de la position que doivent avoir les oeufs dans l'incubateur; de la façon de les manier et placer en tout temps, et surtout pendant le mirage; de la manière de les retourner, et, enfin, du moyen d'éviter en grande partie les nombreuses mortalités en coquille occasionnées par l'asphyxie.

Lorsque l'incubateur est réglé, le moment est venu d'y mettre les oeufs et, à mon grand étonnement, j'ai vu des jeunes gens qui, après des études et un apprentissage spéciaux, les plaçaient presque verticalement, appuyés les uns aux autres, en quinconces, disaient-ils !... et lorsqu'ils ne réussissaient pas à les faire tenir ainsi, peu ne s'en fallait qu'ils n'imitassent Christophe Colomb, afin d'obtenir une verticale parfaite. C'est là un système très défectueux, et qui (dans le seul but d'économiser un peu de place, afin qu'après le premier mirage, la diminution soit moins sensible) peut compromettre la bonne réussite de toute une incubation par une faute lourde commise à son début, qui en est la partie décisive.

L'oeuf doit toujours être tenu, placé et présenté dans la position horizontale, qui est sa position naturelle. Il ne faut pas perdre de vue que le germe est suspendu par deux fils élastiques appelés "chalazes," qui le soutiennent tous deux et font de chaque côté l'office de ressorts. Le jaune, ou vitellus, sur lequel surnage le germe, formant coussin et amortissant les secousses, si l'oeuf est placé verticalement, le vitellus n'est plus supporté que par une chalaze qui, impuissante à soutenir ce poids à elle seule, s'allonge, s'affaiblit, et peut arriver à se rompre, ou dans tous les cas, à laisser prendre à l'embryon une position défectueuse qu'il conservera pendant toute la durée de l'incubation, occasionnant souvent sa mort en coquille, ou tout au moins en ne laissant naître qu'un sujet difforme ou chétif.

Entre le cinquième et le sixième jour, à lieu le mirage, cette opération consiste à enlever de l'appareil les oeufs non fécondés (oeufs clairs) ceux à germes insuffisamment viables (faux germes) et tous ceux dont la réussite paraît douteuse. On a imaginé pour faire le mirage avec plus de précision qu'à l'aide de la main seule, de petits appareils fort ingénieux et très commodes, mais, qu'ils se nomment: mireuse, ovoscope, miscroscope, infaillible ou indiscrète, etc., etc., ils ont tous le grave défaut de placer l'oeuf verticalement: et lorsque j'ouvre un traité d'aviculture, ou un prix courant de fabricants d'appareils, représentant des oeufs aussi anormalement posés, je ne puis m'empêcher de penser à la maison à l'envers de la dernière exposition, et cela me produit le même étonnement que si je recevais de mon costumier un catalogue où les personnages seraient figurés la tête en bas et les pieds en l'air.

Le grand inconvénient de cette fâcheuse pratique du mirage dans la position verticale est de faire remettre dans l'incubateur des oeufs dont le germe vient d'être tué, car il est certain que c'est là une des nombreuses causes de mortalité pour le germe, une faible secousse de la main de l'opérateur pouvant faire rompre le chalaze, l'embryon vivant retourne mort dans la machine.

J'ai constaté que les oeufs étaient retournés d'une façon défectueuse, cette opération doit se faire, non pas au début du rafraîchissement, mais à la fin, presque au moment de remettre les oeufs dans l'incubateur. N'est-ce pas ainsi que fait la poule? Je n'ai pour ma part jamais vu une couveuse retourner ses oeufs avant de quitter son nid, mais bien seulement lorsque elle le regagne; voici l'explication qui peut être donnée de ce fait; si l'oeuf était retourné avant le rafraîchissement, l'embryon qui est toujours vers le haut d'où vient la chaleur risquerait fort de rester collé au fond pour n'avoir pas eu le temps nécessaire de revenir flotter au centre de l'oeuf.

L'asphyxie est aussi une des principales causes des nombreuses morts en coquille, et cependant le moyen de l'éviter est assez simple.

Tout à fait à la fin de l'incubation, un peu avant le moment du bêchage, le poussin fait des efforts pour fendre la coquille, et tout son petit être est en mouvement : la membrane qui le sépare de la chambre à air se rompt prématurément au cours de ces efforts, avant qu'il soit parvenu à pratiquer une ouverture à la coquille; l'air vicié, le gaz délétère devrai-je dire, que renferme cette chambre empoisonne le poussin qui meurt asphyxié.

Pour éviter ce danger, il suffit de percer avec une aiguille un ou deux petits trous dans la chambre à air; cette perforation doit être faite vers le quinzième jour, au moment du deuxième mirage, et en prenant bien la précaution de ne pas piquer le poussin. L'air pur pénètre alors par les petits trous qui viennent d'être pratiqués, et empêche l'asphyxie par l'air vicié à l'intérieur.

C'est là un moyen facile de sauver bien des élèves d'une mort imminente dont les causes échappent à la plupart des aviculteurs.

UN ROMAN CANADIEN

LES ARPENTS DE NEIGE.

Joseph Emile Poirier. — Les Arpents de Neige. — Roman canadien, avec une préface de M. Adjutor Rivard. — Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes.

M. Joseph-Emile Poirier est poète; il connaît l'art délicat de contraindre les mots et de reconstituer les images appauvries; il a trouvé le moyen, dans le roman qu'il nous présente aujourd'hui, de rendre vivant et vraiment symbolique son titre, ce cliché des "Arpents de Neige" dont Voltaire a la paternité et que nous lui reprochons amèrement, à cause du jugement outré qu'il exprime.

Les "Arpents de Neige" feront donc à nouveau parler d'eux. Le roman de M. Poirier est une oeuvre de grand mérite et elle va réveiller là-bas des souvenirs, des passions, des regrets étouffés sous les cendres du temps. A nous mêmes, Français, elle inspire une pitié et une sympathie profondes pour ces pauvres métis de la Saskatchewan qui s'insurgèrent contre le gouvernement fédéral d'Ottawa, sous le commandement de Riel. C'est en effet cet épisode de l'histoire canadienne qui fait le fond du roman de M. J. E. Poirier.

Malgré la précision des dates, mars-novembre 1885, le thème historique paraît prodigieusement lointain dans le temps. Pourtant l'un des derniers numéros d'un journal de Woonsocket, Etats-Unis, nous annonçait la mort récente dans cette ville d'Ambroise Lépine, un des lieutenants de Riel. Ces héros là furent nos contemporains. Mais quand ils se firent connaître, leur pauvre village de Batoche était si retiré du monde, si loin perdu dans les territoires; les moeurs qui y régnaient encore étaient si primitives, que cette épopée est oubliée et incomprise. Les Canadiens-Français de Québec savent que leurs pères se sont passionnés pour cette cause et ils n'en saisissent plus la raison. Le grand mérite de M. Joseph Emile Poirier est d'avoir fait pour eux et pour nous la psychologie de ce drame avec une divination subtile et humainement logique du vrai.

L'intrigue imaginée par lui ne sert qu'à créer de la vie autour de l'épisode historique; elle réveille pour nous les morts pitoyables et glorieux, leur insuffle l'amour de la liberté, le goût de la vengeance contre l'oppresseur; elle nous fait vivre dans l'immense prairie toute pleine encore de frimas; elle nous mêle à ce peuple d'Indiens farouches et de Bois-Brûlés férus de leurs droits de premier occupants et fiers du sang français qui coule dans leurs veines.

La menaçante rumeur est parvenue à Batoche, au fond de la Saskatchewan, que l'Anglais s'apprête à imposer ses volontés par la force et n'admet plus aucun accommodement. Il va falloir se battre et le petit peuple des Bois-Brûlés n'a que des forces infimes. Louis Riel, le chef, est en conciliabule chez les La Ronde, les plus courageux parmi ces métis. C'est la guerre de partisans qui commence dans un immense pays dépourvu de tout et sans routes, au moment où les neiges fondent à peine, où la large rivière charrie encore des glaçons dans ses eaux jaunies. Tous les coeurs sont en émoi et les passions s'exaspèrent dans les difficultés que crée la guerre. On se bat longtemps pour défendre le village, autour de la rustique église. Les troupes anglaises, mal accoutumées au pays, sont souvent battues et sont lasses, mais des renforts leur sont venus, et, dans les premiers jours de mai, les Bois-Brûlés, à qui manquent les munitions, sont écrasés tout près de leur village. Louis Riel expiera son audace et, martyr résigné, sera bientôt pendu. Les La Ronde, les héros du roman, ont passé par tous les chagrins et par toutes les angoisses, mêlant les drames intimes à ceux de la patrie. Ils ont rougi de leur sang la terre : deux d'entre eux sont morts, et dans les ruines de leur demeure, le dernier a enfoui le drapeau blanc fleurdelysé qui avait été l'emblème de la résistance. Il se refait un foyer et mélancoliquement s'incline devant le destin qui a sacrifié tant de braves gens. Il songe que tant de calamités auraient pu être évitées si on avait voulu se comprendre et se respecter mutuellement. La paix s'étendra sans doute sur le pays, comme le calme du soir s'étend sur la Saskatchewan, mais l'âme des morts hantera longtemps ces lieux, jusqu'à ce que leur souvenir n'éveille plus de remords, ni de regrets, ni de rancoeurs.

Le roman de M. J.-E. Poirier fait parfois penser aux meilleurs de Walter Scott. C'est le même sens de la vie historique avec moins d'emphase, moins de longueurs, moins de panache et plus de réalisme. Parfois peut-être un personnage paraît frêle et peint de convention, comme celui du

(Suite à la 6ième page)

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LA MAISON DE BURGAU

(Suite de la 2ième page)

Mais malgré le souriant scepticisme que ces contes de revenants avaient éveillés en lui, Jean de Burgau, en se trouvant devant le château, dans ce site désert et sauvage ,n'avait pu se défendre d'une sorte de surprise; ses yeux avaient d'instinct cherché l'anse qui servait de port à Blackhorn comme si le château lui eût coupé la retraite du coté des terres. Dans son esprit, passa une fantasmagorie de vieux contes de bonnes fées, de très méchantes fées au contraire, une vision de faits tragiques qui semblent inouïs, impossibles, dans notre siècle et qui arrivent pourtant. De même qu'il reste peut-être, dans les fourrés d'Angleterre, quelques-unes des bêtes fauves si diligemment poursuivies qu'on les croit détruites, peut-être reste-t-il aussi des brigants, civilisés seulement d'apparence, qui gardent des natures d'un autre temps sous leurs vêtements modernes et dont les privilèges n'ont pas été plus entamés par la force du progrès que la mer n'a battu leur château en brèche; ces seigneurs n'exercent plus de pirateries dans les campagnes affolées, ils ne s'embarquent plus dans leurs canots pour ravager les côtes, mais ils peuvent se livrer à un autre genre de brigandage moral et de tyrannie.

Le cadre était vraiment à souhait pour y placer des histoires sombres et cruelles. Jean se secoua vite en se raillant. Il arrivait d'un pays essentiellement neuf qui ne plonge point de racine dans l'obscur passé. Il s'était aiguisé au contact d'un esprit national ardent, entreprenant, qu'une fièvre d'activité emporte aveuglement à la recherche de l'inconnu. En posant le pied sur le sol britannique, il avait reculé d'un siècle: en approchant de Blackhorn, il retombait dans le moyen-âge. Ce contraste le désorientait quelque peu. Dès son débarquement, il avait eu conscience d'un recul; les moyens de locomotion lui avaient paru lents, les gestes lourds, les esprits arriérés. On respirait une quiétude, une sécurité si placides qu'il avait par un geste amusé relégué tout au fond de sa petite valise le revolver qui lui paraissait tout à coup une précaution barbare et déplacée. Mais voilà qu'ici, il avait eu, pendant une minute, envie de le reprendre. Allait-il offrir à sa famille le spectacle d'un esprit mal équilibré?

Ces menues secousses, inévitables après une si longue absence, ne l'empêchaient pas d'aspirer avec délices l'air de son pays. L'oeuvre commencée en lui, depuis qu'il avait reçu la lettre de lord Archibald, s'affirmait impérieusement, la patrie le ressaisissait: il songea avec émotion au vieux parent qu'il irait surprendre demain, à la vieille demeure qu'il ne voulait plus quitter, aux paroles affectueuses qu'il dirait à son oncle. Il salua de loin le pavillon dont il devinait les deux couleurs noir et orange. les couleurs de Burgau. En sentant ses yeux se mouiller, Jean se dit qu'il devait être en réalité fort loin de l'Amérique.

Un intérêt s'éveillait en lui pour ses parents dont il s'était peu soucié et il eut presque hâte de les voir. Ils étaient ses cousins après tout, et il nommait sir Bear son oncle, bien que cette parenté n'existât pas entre eux. Jean possédait-il tant de parents qu'il pût faire fi de ceux-là qui étaient des hommes de son sang? Et, il se le demande soudain penseusement, Jean avait-il des cousines?

Il s'aperçut qu'aucune ouverture ne lui donnerait accès au château du côté de la mer et il pressa le pas pour gagner en droite ligne un chemin dont il devinait l'existence. Une verdure rabougrie, mais rafraîchissante après l'horizon de rocher et de mer que Jean venait de quitter, s'étageait sur tout ce flanc de la hauteur et descendait jusqu'au ravin qui coupait net la communication de Blackhorn avec l'intérieur des terres et qui avait dû le rendre imprenable au temps où le château était une place forte. Un pont jeté sur le ravin était fermé par l'unique porte qui donnât accès sur le territoire de Blackhorn. Jean regarda cette porte profonde, voûtée, flanquée de deux tours carrées dont l'une était découronnée tandis que l'autre gardait son élégante dentelure de créneaux. Peut-être le jeune homme évoquait-il le souvenir du temps où cette porte avait été bâtie, des assauts qu'elle avait subis, des drames dont elle avait été témoin.. des gens qui l'avaient franchie avec confiance et qui n'étaient plus jamais ressortis de Blackhorn.

Mais Jean se dit avec raison qu'il aurait tout le loisir d'admirer plus tard la porte et il s'avança délibérément sur le pont où il venait d'apercevoir plusieurs hommes qui semblaient l'attendre; il se trouva au milieu de ses parents, quatre jeunes gens et un homme mûr qui devait être sir Bear, quoique Jean se refusât un instant à admettre que le baronnet pût être de si petite taille.

Il fut accueilli avec une correcte politesse dont il sut gré à ses cousins et il leur donna la main dès qu'il fut revenu du saisissement que lui causèrent les dimensions minuscules de son oncle.

—Mon fils aîné, Malcolm-Bear, dit sir Bear présentant ses rejetons. Puis Josiah, Frank et Jack, ses cadets.

—Je connais déjà Frank et Jack, repartit Jean. Je suis heureux, sir Bear, de voir toute votre famille.

—Oh ! nous avons encore ma fille Jessica et Harry, mon dernier-né, fit le baronnet ; mais ils assistent, avec ma soeur Aramintha et tout le reste de la maison, à une mission méthodiste que prêche depuis quelques jours à cette heure un fameux ministre weleyen.

—Je ferai leur connaissance ce soir.

—C'est fort probable, répondit avec sang froid sir Bear. Entrons.

Mais, avant d'obéir à cette invitation, Jean se retourna encore sur le seuil de la grande porte. On embrassait de cette place une étendue de bruyère à perte de vue que barrait seulement, à droite, le reflet métallique d'une portion de mer. Une lueur cuivrée tombait du couchant et glissait sur la campagne. Après ce coup d'oeil presque avide et involontaire, Jean aspira fortement la brise salée. Cet air libre et impétueux excitait en lui une sourde ivresse de liberté. Il entra cependant.

Je vous remercie, commença sir Bear, de vous être rendu à notre appel.

—Je n'ai fait qu'avancer ma visite à Blackhorn, répondit Jean, je serais certainement venu un peu plus tard renouer connaissance avec mes cousins.

Sir Bear repoussait la grille, résistait, Jean aida machinalement à son parent, et la porte fut refermée par lui.

Les hommes se trouvèrent dans une cour encaissée, qu'une série de terrasses, de jardins plus ou moins incultes et escarpés, séparaient encore du château lui-même. Jean s'accorda alors de regarder ses parents plus à l'aise. Au milieu de ses quatre grands fils, la taille exiguë du seigneur de Blackhorn se trouvait réduite à des proportions presque risibles. Et c'était ce petit homme chauve, aux favoris roux, aux manières empesées, qui possédait une telle influence sur l'esprit de son entourage. Jean faillit en sourire. Cet ascendant n'aurait pu s'expliquer que par un prodigieux développement de force intellectuelle dont on ne voyait pas la marque. L'attitude ferme, les manières sèches et graves de sir Bear le sauvaient victorieusement du ridicule. Quand on avait considéré ses traits intelligents, ses yeux vifs, on oubliait qu'il était petit, mais il était bien impossible de voir autre chose en lui qu'un respectable gentleman, un peu trop empreint de morgue britannique.

Le fils aîné, l'héritier présomptif, Malcolm-Bear, était de stature très élevée et puissamment bâti : ses rudes cheveux courts, sa barbe fauve, frisée et rebelle, seyaient bien à son type imposant et sauvage. Frank et Jack, les cadets, étaient des éditions effacées et réduites de leur aîné, tandis que Josiah, le second fils, était, malgré sa longue taille et son air endormi, celui des quatre frères qui rappelaient davantage le type paternel. Une longue maladie de son enfance lui avait laissé une déviation de la colonne vertébrale qui inclinait sensiblement à droite sa tête et ses épaules ; mais, comme il était grand, mince, bien découplé, ce défaut lui donnait un caractère d'étrangeté plutôt que de difformité. Sa personne et sa mise étaient extrêmement soignées ; il y avait en lui quelque chose de plus flexible, de mieux cultivé que chez les autres. Du reste, son père et ses frères étaient convenablement vêtus en gentilhommes chasseurs, et les manières des jeunes gens conservaient un vernis suffisant pour faire évanouir, dans un abîme de dérision, les histoires absurdes que Jean ressassait tout à l'heure.

Ce n'était pas la faute de ces Burgau, s'ils possédaient une toison d'un brun rouge qui rappelait assez bien le pelage d'une bête fauve, ni si Malcolm ressemblait un peu trop à ses turbulents aïeux.

—M'attendiez-vous précisément aujourd'hui ? demanda Jean à son oncle.

—Nous avions calculé à peu près juste, et cette après-midi nous vous avons vu venir de loin.

(A suivre)

AVIS est ici donné à toutes les personnes, ayant l'intention de faire une pétition pour améliorations locales, telles que trottoirs, pavage, boulevard, etc., à être faits cette année, que lesdites pétitions devront être remises entre les mains des commissaires de la ville le ou avant le premier jour de mars 1910.

Il est important que le Conseil sache, avant l'ouverture de la saison, les travaux qui doivent être entrepris cette année.

Celles qui négligeront de donner attention à ce que la condition précitée soit remplie ne devront pas s'étonner si leurs réclamations ne sont pas prises en considération durant la présente saison.

Des blancs de pétitions seront fournis au bureau des Commissaires à l'hôtel de ville.

Par ordre,
LES COMMISSAIRES DE LA VILLE.

M. LE CURE DE ST. RAPHAEL, CANTAL, P. O. Sask., demande personne habile à la cuisine et à l'entretien d'un presbytère. Une personne assez âgée et aimant la tranquilité sera préférée à toute autre.

Conditions: $120.00 par année.

Chronique locale

M. J. M. Chapdelaine, de Montréal, ainsi que son fils M. J. A. Chapdelaine, sont de nouveaux arrivés parmi nous.

Nos compatriotes qui viennent dans l'Ouest pour s'établir sur des homesteads ne tarissent pas en éloges sur le pays et déclarent qu'ils trouvent toutes choses beaucoup mieux encore qu'elles leur avaient été représentées.

Voici qui est de nature à convaincre les plus sceptiques de nos compatriotes de l'est.

M. Chapdelaine nous a déclaré qu'il allait appeler sans retard sa famille dans l'Ouest.

M. Chapdelaine a trois fils et une fille.

Nous annonçons en une autre colonne le mariage de notre excellent concitoyen, M. Fréderic Fouquet, avec Mlle Délia Vallée, autrefois de Beaumont.

M. F. Fouquet est le propriétaire du restaurant Palace, avenue Queen, auprès du marché.

Un grand nombre de parents et d'amis de M. Fouquet assistaient à un magnifique diner servi au restaurant Palace le lendemain de la cérémonie.

M. et Mme Fouquet continueront de demeurer en ville.

La semaine dernière notre concitoyen M. Wilfrid Gariépy est parti pour l'Est en compagnie du Maire Lee.

Nos concitoyens s'en vont en mission officielle dans les principales villes de l'Est canadien, Toronto, Ottawa, Montréal.

Leur retour s'effectuera selon toutes probabilités par Chicago.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleur s cigares en vente.

M. Omer Brière, de la douane de Montréal, cousin de notre concitoyen M. Brière, marchand, est de passage en ville.

Il demeurera quelques jours au milieu de nous.

M. O. Brière a l'intention de revenir promptement à Edmonton pour s'établir définitivement car le pays l'a absolument conquis.

Un de nos compatriotes du Lac La Nonne, M. L'Hirondelle, est un chasseur particulièrement favorisé.

En visitant il y a quelque temps ses trappes posées au bord du lac, M. L'Hirondelle a eu, en effet, l'heureuse surprise de constater la capture d'un superbe renard argenté.

Une somme de $600 lui a été offerte immédiatement comme prix d'achat de la superbe fourrure.

Nous apprenons avec regret le décès de M. Louis Perras, de Morinville, survenu lundi matin à l'hôpital général.

M. Louis Perras était un de nos compatriotes les plus connus de la région, il était âgé de trente-neuf ans et laisse une veuve et plusieurs enfants.

L'enterrement a eu lieu mardi dernier à Morinville.

M. Jos. Charbonneau, employé au "Packing Plant" de notre ville, vient d'être éprouvé par un incendie qui a complètement détruit sa demeure.

L'incendie éclata durant son absence et tout fut anéanti.

Les pertes assez élevées ne sont couvertes par aucune assurance.

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Joseph Charles Brien, décédé lundi dernier à sa demeure, 714 Huitième rue.

M. Brien, qui avait été longtemps employé au magasin de MM. Gariépy et Lessard, était bien connu de tous et sa mort a soulevé de profonds regrets parmi ses nombreux amis.

Le défunt, qui était le neveu de M. J. H. Gariépy, laisse une veuve et quatre enfants.

Le service funèbre a été célébré mercredi matin, à 9 heures a l'église St Joachim.

Les porteurs étaient : MM. Edouard Lambert, Narcisse Brissette, Dr Harwood, H. Boissonneault, Jos. Bilodeau et J. H. Gariépy.

Nous offrons nos vives condoléances à la famille de M. Brien.

UN ROMAN CANADIEN

LES ARPENTS DE NEIGE

(Suite de la 5ième page)

Français Henry de Vallonges ; d'autres fois, au contraire, des figures, même épisodiques, comme celle de Pître-le-Loucheux, ont du relief et de la vie. Chose curieuse, ce sont les types d'Européens qui dans ce roman paraissent un peu factices et ce sont les métis et les Indiens qui semblent peints avec le plus de vérité.

Ce qui frappe surtout, c'est l'aisance avec laquelle est menée l'intrigue, si vivante, si poussée dans les détails, et si mêlée néanmoins à la vérité historique. Le récit du combat final, de l'attaque de Batoche, le 11 mai, qui occupe une bonne partie du roman, en constitue peut-être le plus beau morceau.

Ce qui fera le vrai succès de e beau roman au Canada, c'est sans doute le style châtié et expressif, digne de l'excellent poète qu'est M. J.-E. Poirier, mais c'est surtout l'intelligente et pénétrante interprétation des sentiments qui ont agité les âmes des coureurs des bois de la Saskatchewan ; c'est la sympathie avec laquelle est expliquée et excusée leur insurrection folle et démesurée, c'est la noblesse d'âme que prête l'auteur aux protagonistes des deux partis ; c'est le sincère désir qu'il témoigne de peser avec justice ces faits étrangers et d'attribuer un peu de gloire à tous ceux qui ont versé leur sang pour une cause qu'ils croyaient bonne.

Dans une habile et touchante préface, M. Adjutor Rivard disait qu'un Canadien-Français n'aurait pas pu se permettre d'entreprendre un tel récit. On ne réveille pas en effet impunément des passions mortes. Mais il est heureux que les Canadiens des deux races puissent méditer en lisant cette humble épopée des Bois-Brûlés de la Saskatchewan et qu'ils en tirent de sages leçons de patience et d'équité.

M. HODENT.

La "Canadienne" (Paris).

LE STARLAND.

Par suite de contrats spéciaux que l'administration du Starland vient de passer avec les meilleurs manufacturiers de vues animées, il nous sera donné désormais de contempler au théâtre favori des familles les productions les plus nouvelles et les plus belles de l'art cinématographique.

Signalons les marques suivantes: "Biograph," "Gaumont," (marque française) "Selig," etc.

Les programmes de la semaine courante peuvent à juste titre passer pour les meilleurs que nous ait encore offerts la direction du Starland.

Drames causant une émotion intense; comédies provoquant le fou rire....: tout est à voir au Starland....

Nous ajoutons qu'y aller une fois c'est en contracter immanquablement l'habitude.

LE "RENOVATEUR DES CHEVEUX".

Après plus de quinze ans de recherches minutieuses et d'expériences nombreuses, le Rév. C. Passaplan de Swift Current Sask. vient de découvrir la formule du **"Rénovateur des Cheveux"**: cette composition a la vertu d'empêcher la chute des cheveux et contient les propriétés de les faire repousser quand leurs racines ne sont pas mortes encore.

Après un traitement de 15 jours seulement du "Rénovateur des cheveux", les cheveux ne tombent plus et ceux qui sont tombés, mais dont la racine subsiste encore, repoussent. Après en avoir fait usage durant une douzaine de jours, l'on éprouve de fortes démangeaisons dans le cuir chevelu; cette démangeaison est le meilleur indice que les cheveux commencent à repousser et il faut alors continuer le traitement jusqu'au succès définitif qui peut varier de deux à trois mois selon le degré de la calvitie.

Le "Rénovateur des cheveux" a été soumis a Moose Jaw à des épreuves qui ont été couronnées de succès et la formule de sa composition a été envoyée au Commissaire des brevets à Ottawa pour en solliciter la patente.

Si tout le monde voulait bien faire usage du "Rénovateur des cheveux" soit comme remède préventif, soit comme curatif, il n'y aurait plus de personnes chauves dans le monde.

Ce remède est vendu $1.50 le flacon au profit des orphelins de l'Ouest ; en l'achetant vous avez, outre votre propre satisfaction, le mérite de faire une bonne oeuvre.

S'adresser : Rév. C. Passaplan, Swift Current, Sask.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: **Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot 82
Blé, No 2, Northern, le minot 80
Blé, No 3, Northern, le minot 78
Avoine .... 25 cts
Orge " 38c

FOINS

Foin de marais, la tonne .. $9
Foin de terre haute, $10 à $12
Mil ,nouveau $15

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeuf frais, la douz. ... 35 à 40c.
Beurre de laiterie, la lb. 22 à 25c.
Beurre de crèmerie la lb. 25 à 30c.
Patates, ... 45 à 50c.
Navets, la lb. 1½c
Betteraves, la lb... ... .2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb. 3½ à 4c.
Vaches .. .. .. la lb. 2½ à 3c.
Veaux, la livre .. .. 4½ à 5c
Porcs (vivants) la livre 7 à 7½c

DANS NOS EGLISES

Horaire des messes et services du Dimanche

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I.

Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Avenue Kinistino. Curé R. P. Lemarchand, O. M. I.

Mêmes offices, aux mêmes heures que ci-dessus.



ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE LA PROVINCE D'ALBERTA.

Extrait du reglement relatif aux bills privés.

52. Toute demande pour bills privés entraînant législation par l'Assemblée Législative d'Alberta, sous la cause de "The British North America Act, 1867" soit pour la construction d'un pont, d'un chemin de fer, d'une ligne de tramway, d'une route à péage, d'une ligne télégraphique ou téléphonique, la construction ou l'amélioration d'un port, canal ou digue, ou autre travaux semblables, pour obtenir le monopole d'une traversée de rivière ou lac, ou l'incorporation de quelque commerce que ce soit ou d'une compagnie par actions, ou pour l'obtention d'un droit ou privilège quelconque, ou pour se livrer à n'importe quelle occupation laquelle affecterait les droits de propriété d'autre parties, ou pour faire un amendement semblable à une loi, requiert un avis clair et distinct, spécifiant la nature et l'objet de la demande, et indiquant le lieu où le travail doit s'accomplir, et signé par le demandeur ou ses fondés de pouvoir ; ledit avis devant être publié deux mois entre la cloture de la session suivante et le temps de considération de la pétition, dans quatre éditions de "l'Alberta Gazette" et un autre journal de langue anglai e

Et sous deux semaines, à dater de la première insertion de cet avis dans "l'Alberta Gazette," deux spécimens du dit bill, avec un reçu du Trésorier Provincial pour la somme de cent dollars,—si ledit bill n'excède pas 10 pages—et de dix dollars additionels pour chaque, au-dessus de ce nombre,—et suivant le règlement, 450 mots constitueront une page, et aussi dans le cas d'un bill incorporant une compagnie, un reçu du régistrateur des compagnies par actions, pour telle somme payable par le ou les demandeurs de l'incorporation d'une compagnie, seront placés par le demandeur dans les mains du clerc de l'Assemblée, dont le devoir est de conserver le dit bill imprimé.

Copies des journaux contenant la première et la dernière insertion de cet avis seront envoyées par les parties publiant cet avis, au clerc de l'Assemblée, pour être conservées par le comité des réglements de l'Assemblée Législative.

TABLEAU DES DROITS PAYABLES AU REGISTRATEUR DES COMPAGNIES PAR ACTIONS SOUS LE REGLEMENT 52.

(Voyez Chap. 20, 1901)

Par une compagnie dont le capital nominal n'excède pas $10,000.....$10

Par une compagnie dont le capital nominal excède $10,000 le droit de $10 mentionné plus haut est dû avec les droits additionnels suivants :

Pour chaque $5,000 de capital nominal ou fraction de 5,000 au-dessus de $10,000 et au-dessous de $25,000............................$5.00

Pour chaque $5,000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au.dessus de $25,000 et au-dessous de $500,000............................$2.00

Pour chaque $5 000 de capital nominal ou fraction de $5,000 au-dessus de $500,000...................$1.00

J. R. COWELL,
Greffier de l'Assemblée Législative.

Les insertions non autorisées de cet extrat ne seront pas payées.